

Réunion du 6 mars 2023

RELAXE

Sanction : 1 date de suspension avec sursis. *Période probatoire* : 6 mois. *Item A1. Fonction* : Officiel responsable. Championnat : U11M Excellence. Club du fautif : Club B. Moment : Pendant match. Motif : Pendant match, contestations répétées auprès des JAJ.

Sanction : 2 dates de suspension dont 1 avec sursis. *Période probatoire* : 6 mois. *Item A1. Fonction* : Officiel responsable. Championnat : U13M Honneur. Club du fautif : Club B. Moment : Pendant match. Motif : Pendant match, contestations répétées auprès des JAJ.

Sanction : 4 dates de suspension dont 3 avec sursis. *Période probatoire* : 6 mois. *Item A3. Fonction* : Officiel responsable. Championnat : U18F Excellence. Club du fautif : Club B. Moment : Après match. Motif : Après match, menace verbale envers les arbitres concernant l'établissement d'un rapport sur une joueuse.

Sanction : 3 dates de suspension dont 1 avec sursis. *Période probatoire* : 6 mois. *Item A3. Fonction* : Joueur. Championnat : Excellence masculine. Club du fautif : Club B. Moment : Pendant match. Motif : Pendant match, tentative de coup.

Sanction : 6 dates de suspension dont 3 avec sursis. *Période probatoire* : 12 mois. *Item A5. Fonction* : Joueur. Championnat : 1DTM. Club du fautif : Club B. Moment : Pendant match. Motif : Pendant match, brutalités envers adversaires et RSEC.

Sanction : 8 dates d'huis-clos ferme + interdiction de supporters à l'extérieur jusqu'à la fin de la saison. *Période probatoire* : 12 mois. *Item D2. Fonction* : Président pour son club. Championnat : 1DTF. Club du fautif : Club B. Moment : Pendant match. Motif : Pendant match, pénétration non autorisée d'une personne du public sur l'aire de jeu, en double récidive.

Sanction : 2 dates d'huis-clos ferme dont 1 avec sursis. *Période probatoire* : 6 mois. *Item D2. Fonction* : Président pour son club. Championnat : 1DTF. Club du fautif : Club A. Moment : Pendant match. Motif : Pendant match, pénétration non autorisée d'une personne du public sur l'aire de jeu, en double récidive.

Un dossier en appel